

1 - PRESENTATION

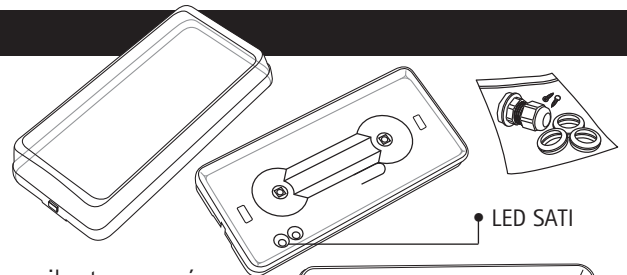
B.A.E.S d'évacuation étanche à LED existant en version Autotestable SATI. Ces appareils homologués NF AEAS, sont conformes aux normes :

- NF EN 60598-2-22
- NFC 71800
- NFC 71820 (SATI)
- Admis à la marque NF Environnement NF 413

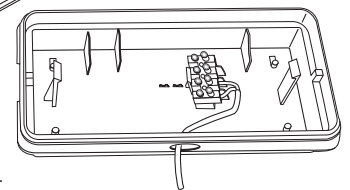


| Technologie | Désignation | Référence | Licence* |
|-------------|-----------------|-----------|----------|
| SATI | PRIMO+ ET 60L A | 226 221 | T11118 |

* Les certificats d'homologation sont disponibles sur notre site internet www.kaufel.fr ou sur demande auprès du service commercial.

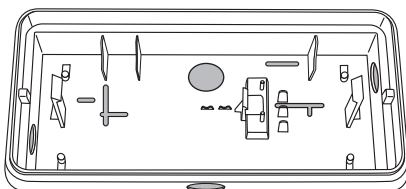


L'appareil est composé d'une patère de fixation, d'un boîtier électronique ainsi que d'une vasque. Un passe-fil avec rondelles d'étanchéité ainsi que 2 vis de fixation sont fournis dans le sachet



2 - INSTALLATION ET RACCORDEMENT

A Le fond de boîtier du PRIMO+ ET 60L A dispose de plusieurs empreintes permettant de réutiliser la fixation de la majorité des blocs existant sur le marché. Dans le cas d'une nouvelle installation, tracer l'endroit du perçage en se servant du fond de boîtier comme gabarit. Laisser un espace d'au moins 10mm entre les bords du boîtier et le plafond.

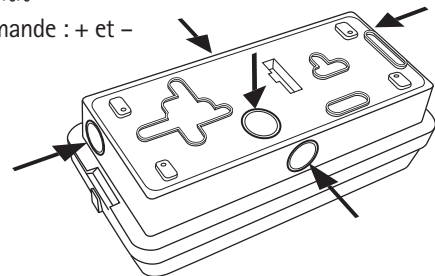


B La patère de fixation présente plusieurs entrées défonçables pour tubes ou câbles.

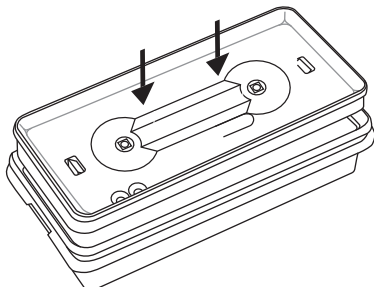
Important : La découpe du passe-fil doit être adaptée à la section du câble utilisé.

Une fois le boîtier fixé au mur, procéder au raccordement de l'alimentation secteur et la télécommande suivant les indications gravées sur la patère.

- Secteur : ~
- Télécommande : + et -

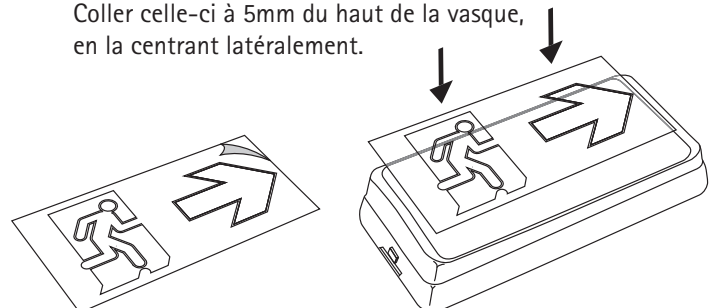


C Placer le réflecteur en face des pattes de fixation et embrocher l'appareil dans le boîtier.

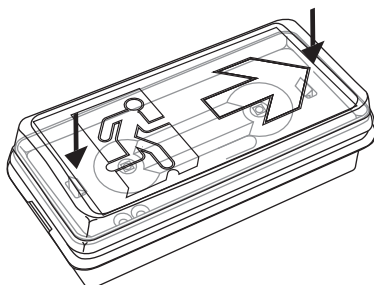


D Décoller la partie qui protège la face autocollante de l'étiquette.

Coller celle-ci à 5mm du haut de la vasque, en la centrant latéralement.



E Clipser ensuite la vasque sur le boîtier.



F Serrer les 2 vis de fixation en bout de vasque.

3 - MISE EN SERVICE DE L'INSTALLATION

- Mettre sous tension l'installation sans aucune interruption pendant 24 heures (bloc opérationnel après cette durée de charge, batterie livrée déchargée). A la première mise sous tension les LED peuvent scintiller quelques minutes.
- Vérifier si les LED de veille et la LED verte sont allumées.
- En cas d'inversion du raccordement entre l'alimentation et la télécommande le bloc ne subit aucun dommage. Dans ce cas, vérifier le raccordement.



Après 24 h :

- Couper l'alimentation secteur du bloc. Il passe à l'état de fonctionnement (les LED s'allument plus intensément).
- Lancer un ordre " d' extinction" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe au repos (LED éteintes).
- Lancer un ordre " d' allumage" à l'aide du boîtier de télécommande : le bloc passe à l'état de fonctionnement (LED allumées).
- Rétablir l'alimentation secteur du bloc. Il revient à l'état de veille (LED de veille et LED verte allumées).

4 - MAINTENANCE

BLOC A TECHNOLOGIE AUTOTESTABLE

L'article EC 14 du règlement de sécurité impose une vérification périodique des installations d'éclairage de sécurité par l'exploitant. Une maintenance annuelle doit être réalisée par une personne qualifiée et toutes anomalies doivent être corrigées rapidement (NFC 71-830). De plus, elles doivent être consignées dans un registre de sécurité.

Cet appareil effectue automatiquement les tests périodiques définis dans la norme NF C 71-820 ci-dessous :

- En permanence : test des LED de secours et de la charge batterie.
- Une fois par semaine : simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 30 s pour le contrôle de la commutation des LED à l'état de secours.
- Une fois par trimestre (12 semaines) simulation de la défaillance de l'alimentation secteur du bloc pendant 1 heure pour le contrôle de l'autonomie de l'appareil.

Les résultats des tests sont relevés visuellement auprès de chaque appareil.

| Constat | Explication | Action |
|---|------------------------|------------------------|
| Voyant vert allumé orange éteint | Tests corrects | R.A.S. |
| Voyant vert éteint orange clignotant | Défaut LED | Retour usine |
| Voyant vert éteint orange allumé | Défaut charge batterie | Remplacer la batterie |
| Voyant vert clignotant | Test en cours | Attente de fin de test |
| Voyant vert clignotant par intermittence | Test différé | RAS |

PIECES DE RECHANGE

| Désignation | Descriptif | Référence | Quantité |
|-------------|-------------|-----------|----------|
| Batterie | 2,4V 0,6 Ah | 758 700 | 1 |

CONFIGURATION DES MODES "PAIR / IMPAIR":

Cette configuration permet de décaler les tests réglementaires de 24h sur la moitié des blocs dans les établissements recevant du public en permanence. La configuration se fait par intervention manuelle sur chaque bloc. Par défaut les blocs sont configurés " pair " en sortie d'usine et il suffit de configurer 1 bloc sur 2 en mode impair. Pour cela appuyer sur le bouton poussoir situé sur le réflecteur (accessible une fois la vasque retirée) et maintenir la pression jusqu'au clignotement des voyants de couleur verte et orange.

Configuration mode Impair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les LED SATI passent alternativement de orange à vert.

Configuration mode Pair :

Relâcher la pression sur le bouton poussoir lorsque les LED SATI clignotent simultanément en vert et orange.

Il est possible d'initialiser l'heure et le jour des tests par l'intermédiaire des boîtiers de télécommande BT12V, BT5F ou BT4000.

5 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Bloc autonome d'éclairage d'évacuation étanche.
- Tension nominale d'alimentation : 230v 50Hz
- Consommation : < 1 W
- Autonomie assignée : 1 heure
- Flux assigné : 45 lm
- Température ambiante Ta : 25°C
- Indice de protection : IP 55 / IK10

6- GARANTIE

Cet appareil est garanti 3 ans contre tout vice de fabrication, pièces et main d'oeuvre comprises lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales d'installation et d'utilisation. La batterie est garantie 2 ans.

7 - ENVIRONNEMENT



Les accumulateurs qui équipent cet appareil contiennent du Cadmium et peuvent selon le décret N°99-374 du 12 mai 1999, être nocifs pour l'environnement.

Produit répondant aux exigences de la directive 2002/95/CE (ROHS) du 27 janvier 2003 et du décret 2005- 829 du 20 juillet 2005.

THOMAS & BETTS par sa marque KAUFEL s'engage à reprendre gratuitement (hors frais de collecte) par ses soins ou par un Eco-organisme agréé les produits écolabellisés usagés et à les valoriser conformément aux législations en vigueur.

Pour plus d'informations : www.recyclum.fr



Kaufel en imprimant ce document sur du papier 100% recyclable, contribue activement à la protection de l'environnement.